



Compte-rendu du Collectif Informatique (Systèmes d'information) du 30 mai 2016

Présents :

BALDO Pascale	DISI Pays du centre
BANCON Laurent	DISI Sud-Ouest
BORDENAVE Thierry	DISI Est
BORDONNEAU Richard	DISI Sud-Ouest
BOURDIN Arnaud	DISI RAEB
DETOC Jean-Yves	DISI Ouest
GRENIER Dolorès	DISI Paris Normandie
LEGUELTEL Eric	DISI Paris Normandie
MORIN François	CENTRALE SI-1D
PIETTE Valérie	CAP NUMERIQUE ENTREPRISES
THIRION Nicolas	Bureau National

Ce Collectif a eu la particularité de se tenir la veille d'un GT informatique. A ce titre, il entrait pour la première fois dans la préparation de ce dernier. Tous les participants au GT du lendemain étaient donc présents. Ce GT devait être le premier sous l'autorité de M. Rousselet. C'était aussi le premier qui proposait autant de fiches, et plus simplement le premier depuis près de 14 mois. Mais il était à noter que le fond des problèmes à aborder n'était certainement pas contenu dans les fiches. On pourra se rapporter au CR du GT du lendemain pour s'en convaincre. C'est également dans ce compte-rendu que l'on pourra voir le travail et réflexions effectuées sur les fiches.

Ce Collectif « d'avant GT » qui s'est tenu dans un contexte de combat et de grève contre la loi El Khomri a néanmoins posé quelques jalons et réflexions sur le SI au sein de la DGFIP.

I – PLACE DU SI EN PERMANENTE RESTRUCTURATION AU SEIN DE LA DGFIP

MLé SI joue un rôle central au sein de la DGFIP qui ne peut pas être nié. Mais les paroles de notre directeur général M. Bruno PARENT font écho par la recherche nécessaire de la « masse critique ».

Quelle est cette taille critique en informatique ?

C'est la DGFIP qui possède sans doute la plus grosse concentration informatique avec :

- l'Intérieur
- la Santé
- la Formation

Montreuil, le 29 juillet 2016

Syndicat national

CGT Finances Publiques

- Case 450 ou 451
- 263 rue de Paris
- 93514 Montreuil Cedex
- www.financespubliques.cgt.fr
- Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr
- dgfip@cgt.fr
- Tél : 01.55.82.80.80
- Fax : 01.48.70.71.63

La problématique est que la dématérialisation touche tous les domaines. L'hébergement peut être interministériel et l'administration en interdirection.

Quel serait alors par exemple le statut du personnel ?

Quels sites pourraient fermer ?

On note qu'on ne prévient jamais les services qui vont fermer : Plus les affaires sont secrètes, moins il semble y avoir de vagues. Dans les ESI, il existe une volonté d'individualiser chaque établissement.

D'une manière générale, on note une volonté de privatiser. Le basculement du contrôle de tout SI vers la DINSIC relève de cette logique : « Hackaton », mode développement « AGILE », API pour plate-forme communes...

La taille critique semble de plus en plus petite.

II – NOUVEAUX PROJETS

● Prélèvement à la source (PAS)

Malgré les difficultés politiques, techniques et fiscales, le projet suit son cours et bénéficie d'une réelle volonté gouvernementale.

Preuve en est de l'argent débloqué qui se manifeste surtout en administration centrale.

Le PAS touche notamment CAP NUMERIQUE, les MOE, les services techniques.

C'est un projet où on note l'apparition de moyens financiers !

Techniquement, des fonctions informatisées de contrôle et de restitution semblent poser problème.

Néanmoins, la haute fonction publique est contre le projet...

● Dématérialisation de la paye

Depuis le fiasco de l'ONP, la paye redevient une priorité, notamment par sa dématérialisation.

Il faut bien voir qu'une paye uniformisée permet une uniformisation des statuts et des primes.

Le but est certainement de faire une seule paye.

L'enjeu est de pouvoir déplacer les fonctionnaires.

● Mutualisation des fonctions support

On en observe partout les prémices de manière toujours plus visibles. Cette question de mutualisation revient souvent. La constitution même des DISI portaient déjà en germe les prémices de la mutualisation des fonctions support.

Elle semble se décliner sous un double aspect :

a) **Organisationnel** avec le regroupement de services au sein de certaines DISI en dénuant toutes les autres. La proximité est gommée et la centralisation domine ce qui crée une nouvelle forme de taylorisation du travail. Les agents n'ont plus de traitement personnalisé de leurs dossiers.

b) **Informatique** avec une volonté d'uniformisation des langages et des logiciels pour tous les utilisateurs. A ce titre l'exemple de Toulouse où cohabitent des développements dans de nombreux langages différents serait un exemple à ne pas suivre pour la direction. Autre exemple, le regroupement des MMA participe de cette centralisation

● Blu Age

Pour la première fois depuis que la CGT dénonce cette application, il semble qu'elle ne fasse plus l'unanimité au sein de la direction qui en regarde le développement avec beaucoup plus de réalisme et de circonspection.

D'anciennes applications comme REC ou MEN (en COBOL) retrouve les faveurs de la direction qui s'en déclare satisfaites. Le travail est assuré jusqu'en 2022

Par ailleurs, la question du sens de la réécriture à l'identique d'une application a été posée au nouveau chef du SI M. Rousselet lors d'un de ses déplacements. Il n'y a pas eu de réponse. La possibilité d'améliorer une application en la réécrivant est une possibilité exclue par Blu Age.

III – GRÈVES INFORMATIENS ET LOI EL KHOMRI

Dans un contexte de lutte contre la Loi El Khomri, les participants se sont exprimés sur l'état des lieux de cette lutte dans le secteur informatique.

On constate qu'il est toujours difficile de mobiliser dans les services centraux, même si des HMI ont réunies jusqu'à 200 personnes, mais ce qui a intéressé

les collègues a surtout été les conditions de travail et de rémunération futures. La nécessité de faire le lien entre nos revendications et l'écrit de Bruno Parent sur l'orientation de la DGFIP est ressenti fortement.

Dans les DISI, les militants peuvent se sentir isolés. La distribution de tracts sur l'impôt marche mais on constate que la motivation chez les collègues informaticiens n'est pas là.

Dans certaines DISI, les collègues ne se déplacent pas dans les HMI. Une alerte a été posée pour les prochaines élections si la parité doit être observée aux élections. Les listes seraient encore plus difficiles à constituer.

Les informaticiens ressentent une nécessité de lier la lutte contre la loi El Khomri avec leurs propres problématiques informatiques afin de mieux mobiliser.

On constate que dans l'informatique, les thèmes qui semblent porteurs semblent catégoriels (NBI, primes, Indemnitaire, PPCR...).

Cela peut amener et opérer une stratégie d'isolement de la CGT dans sa lutte, ce qui pose peut poser problème dans le grand moment de mobilisation que nous connaissons.

Plus généralement, on constate une action forte des militants dans leurs tentatives de mobiliser mais avec des résultats décevants par rapport aux attentes.

IV – CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail ne sont pas à négliger dans le paysage. Même si la question de la mobilisation sur la question de l'amiante commence à porter ses fruits, le dossier touche beaucoup d'informaticiens mais on avance que pas à pas sur toutes les conséquences potentielles de cette problématique de santé publique.

La question des effectifs restent compliquée lorsqu'on fait face (comme toujours) à des gels et des suppressions d'emplois. Cette question n'est pas étrangère à la mutualisation des fonction support.

Dans ce contexte, les conditions de travail des CID-SIL restent toujours aussi mauvaises, voire déplorables. Ils doivent faire face à une baisse des effectifs dans le cadre d'une activité erratique (les moments de suractivité peuvent succéder aux moments plus calmes sans lissage vraiment possible).

En lien avec la question de la mobilisation contre la loi El Khomri, c'est aussi une volonté de « casse » du travail et des statuts qui s'opère par la direction et qui est ressentie par les militants.

Plan d'action se divise en plusieurs proposition d'écrits

- ▶ Proposer une réflexion sur la mutualisation des fonctions support
- ▶ Proposer des évolutions de carrières informatiques dans le cadre du décret de 1971 qui peut être amélioré
- ▶ Tract sur les conditions de travail des CID-SIL
- ▶ Voir comment appréhender l'évolution des SI